



Sommaire

Restauration, La CNR ne répond plus	1
La valse des réorganisations au sein de TGI.....	1
Information-consultation : réorganisation DIESE-ERSEC-SRC et IVA	2
ASC un déconfinement très progressif et sans visibilité.....	2

Restauration, La CNR ne répond plus

Le torchon brûle avec la direction d'Orange

Vos élus CFE-CGC ont demandé, lors du CSE de juin, à ce que les salariés de TGI en télétravail durant la période de déconfinement progressif, puissent continuer à bénéficier d'une subvention restauration.

Sans grande surprise, pas de retour de la CNR (Commission Nationale de la Restauration), sur ce point lors du CSE de juillet mais une déclaration pour évoquer la suspension de la contractualisation du télétravail (signature et renouvellement d'un avenant ou protocole) arrêtée en avril 2020 par Orange **sans information ni concertation avec les Partenaires Sociaux signataires de l'accord.**

Subissant cette décision d'Orange SA, les télétravailleurs réguliers dont la convention a échoué pendant le confinement ne peuvent plus bénéficier de la subvention

en titre restaurant, accordée dans le cadre de la restauration mutualisée, bien qu'ils continuent à travailler à distance, sans distinction sur la nature du télétravail (occasionnel, conventionnel ou covid-19).

En effet, depuis le 12 mai, nous sommes revenus à la réattribution des Titres-Restaurant dématérialisés aux conditions habituelles après les mesures exceptionnelles mises en œuvre pour la période du confinement allant du 16 mars au 11 mai 2020. La délégation de la restauration d'Orange serait-elle aussi une victime collatérale du COVID 19 ?

La valse des réorganisations au sein de TGI

Lors du CSE de juillet, la Direction d'Orange a présenté deux nouveaux points d'information sur l'évolution de l'organisation de l'entité Data IA et sur l'ajustement de l'organisation de Customer Equipment & Partnerships (CEP).

Depuis sa création en juillet 2019, lors de la mise en œuvre de Vanille, des recrutements ont été réalisés afin d'étoffer cette nouvelle direction qui se structure et se transforme au fur et à mesure de l'arrivée des salariés. DATA IA continue son évolution : 35 personnes ont été recrutées au S1 2020 (dont 15 externes), et il est prévu d'en recruter 38 au S2 2020 (dont 23 externes).



Vos élus CFE-CGC se réjouissent de ces recrutements. Ils s'interrogent toutefois sur l'articulation de la nouvelle entité Data IA avec les portefeuilles et l'équipe Data Algorithms & Intelligence (DIA) de la nouvelle entité DIGIT suite à l'évolution d'OLS. Néanmoins, Le CSEE TGI, surpris de ne pas être

consulté sur ces points a demandé à la direction de requalifier ces présentations en information – consultation afin de respecter le processus d’information des IRP et de leur donner les moyens de défendre les droits des salariés concernés.

La direction d’Orange a une lecture des textes qui lui est propre. Elle estime qu’au regard du faible nombre de salariés concernés elle peut faire l’économie d’une information-

Consultation du CSEE et se contenter d’une rapide présentation de quelques slides colorés en évoquant d’hypothétiques jurisprudences.

Vos élus CFE-CGC ont pris acte et vont étudier de très près la légalité de cette démarche afin d’obliger la Direction à respecter les règles de consultation de vos représentants.

Information-consultation : réorganisation DIESE – ARSEC – SRC et IVA

Suite à l’ouverture en information-consultation du projet de réorganisation **DIESE – ARSEC – SRC et IVA**, le CSE TGI a mandaté la Commission Santé Sécurité et Condition de Travail pour étudier le dossier et son impact sur les conditions de travail et la gestion des salariés de ces entités.

La CSSCT OLS, après analyse et quelques brefs échanges avec la Direction a proposé aux élus du CSEE de lancer une expertise avec l’appui du cabinet Technologia, pour être certain d’appréhender toutes les subtilités de cette réorganisation et être en mesure de faire des propositions constructives à la Direction, afin que cette nouvelle organisation soit une vraie chance pour les salariés et permette à OLS de tenir ses engagements pour la réussite du plan Orange 2025.

Les conclusions de cette expertise seront présentées lors du CSEE d’octobre, au cours duquel vos élus devront remettre un avis motivé sur cette proposition de réorganisation.

ASC un déconfinement très progressif et sans visibilité

Dans la torpeur de la période estivale, vos ASC s’ouvrent très progressivement.

Grâce à l’action de vos élus CFE-CGC, la commande des chèques vacances ANCV et le remboursement sur facture est enfin possible depuis le 10 juillet dernier. Nous regrettons néanmoins cette ouverture bien trop tardive, ne permettant pas à la grande majorité des salariés de pouvoir disposer à temps de leurs Chèques Vacances pour subventionner leurs congés d’été.

Parmi les bonnes nouvelles, la commission des marchés est saisie pour choisir les prestataires pour les CESU et CESU-H, ainsi que pour les chèques cadeaux disponibles pour la rentrée scolaire, le Noël enfants et le Noël adultes sans oublier les heureux événements.

Les CESU et CESU-H devraient arriver prochainement. Le CESU est un Chèque Emploi Service. Il concerne tous les particuliers à différents moments de leur vie, pour améliorer le quotidien, pour la prise en charge de quelques heures de ménage ou pour accompagner une personne âgée ou handicapée.

Le CESU-H, est une déclinaison du CESU dédiée aux ouvrants droits ou ayants droits en situation de handicap. Le plafond de la subvention est imposé par l’URSSAF pour une valeur maximum de 1830€ par ouvrant droit.

Avec une dotation maximum de 228 CESU d’une valeur de 10€, le reste à charge est proportionnel au QF. (Exemple pour les QF de 1 à 3, subvention du CSEE TGI 8€, montant à charge de l’OD 2€).

Vos élus CFE-CGC ont souligné qu’il était dommage de limiter le nombre de CESU-H à la dotation des QF 1 à 3 et de ne pas aller rechercher la limite de subvention imposée par l’URSSAF pour l’ensemble des bénéficiaires des CESU-H.

Tranches QF	Montant subventionné par CSEE TGI	Montant à charge de l’OD	Nbre maxi de Cesu que l’OD peut commander par année civile
1 à 3	8,00 €	2,00 €	228
4 à 6	7,00 €	3,00 €	228
7 à 9	6,00 €	4,00 €	228
10 à 14	5,00 €	5,00 €	228
NV/QF99	5,00 €	5,00 €	228

Les salariés en QF 7 à 9 auraient pu acquérir jusqu’à 305 CESU-H en lieu des 228 actuellement proposés.

Vos représentants CFE-CGC Orange	Élus CSE	Alain ANDRE	Commissions CSE : Emploi Formation Egalité pro : Véronique GARNIER - Philippe FERTE Commission Handicap : Charles DUKE - Brigitte Le GUEN Commission des marchés : Philippe VIDAL Commission ASC : Claire MASSOUTI - David BERNARD Commission Restauration : Isabelle ROY - Agnès SCHAUFELBERGER Projets Economie Evolution des marchés : Alain NOEL - Thierry ROGER de GARDELLE - Erwan PINCEMIN Représentant syndical : Laurent PIFFETEAU
	Maxence d’EPREMESNIL Ghislaine de SALINS Olivier BOUFFANT Véronique GARNIER David COUCHON Claire MASSOUTI Philippe VIDAL Agnès SCHAUFELBERGER Alain NOEL	Thierry ROGER de GARDELLE Isabelle ROY Amaury FRANCHETTE Noëlla EVANNO Guy-Bernardin GNADOU Monique MACE Erwan PINCEMIN	